

**DELIBERATION PORTANT RENOUVELLEMENT DU DIPLÔME D'UNIVERSITE TOXINE BOTULIQUE ET PATHOLOGIE DU
MOUVEMENT PORTE PAR L'UFR MEDECINE ET PROFESSIONS PARAMEDICALES**

**LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 18 MARS 2025,**

Vu le Code de l'Éducation ;

Vu le Décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le Décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création
de l'Établissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les Statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le Règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la Délibération du Conseil d'Administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'Université, Mathias
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

de renouveler le Diplôme d'Université « Toxine Botulique et pathologie du mouvement » porté par l'UFR Médecine et
Professions Paramédicales, tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 44

Votes : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Signé électroniquement par
Mathias BERNARD



Le 26 mars 2025

DOSSIER DE VALIDATION DU-DIU Volet pédagogique

DU Toxine Botulique et pathologie du mouvement

- Renouvellement -

UFR de rattachement : UFR de Médecine et des Professions Paramédicales
Etablissements partenaires : /
Responsable du diplôme : Ana MARQUES
Validation à compter du : 18 mars 2025
Validation accordée jusqu'à fin : 2026-2027
Délibération CFVU N° 2025-03-18_06

A - Présentation du projet

I – Contexte général – Objectifs de la formation

Le DU de Toxine Botulique et pathologie du mouvement a été créé en 2014, dans un contexte où il n'existait pas de formation à l'utilisation de la toxine botulique spécifiquement en pathologie du mouvement (mais seulement jusqu'alors un DU à Montpellier concernant l'utilisation de la toxine Botulique plutôt dans le cadre de la rééducation).

Jusqu'alors la formation des neurologues à l'utilisation de la toxine Botulique en pathologie du mouvement était assurée par les médecins seniors sur le « terrain », au cours des consultations, sans cadre juridique défini, ou bien via des stages mis en place par des industries pharmaceutiques fournissant la toxine botulique.

Les objectifs pédagogiques de cette formation sont les suivants :

1. Rappeler les bases cliniques et physiopathologiques des pathologies du mouvement accessibles à un traitement par toxine botulique
2. Comprendre les mécanismes d'action de la toxine botulique
3. Connaître la réglementation en vigueur concernant l'utilisation de la toxine botulique
4. Connaître les principales utilisations de la toxine botulique en pathologie du mouvement
5. Maîtriser les techniques d'injection, et de repérage des sites d'injection en fonction de l'anatomie fonctionnelle des muscles en jeu
6. Développer des compétences en évaluation des patients, protocole de traitement et suivi des résultats.

Cette formation comprendra une partie théorique et une partie pratique (ateliers d'injections sur mannequins, puis auprès de patients lors de stages pratiques dans les services de neurologie associés à ce DU).

II – Composante porteuse du projet

UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation

aucune

IV – Partenaires de la formation

aucun

V – Responsable du DU

Nom, Prénom : Professeure Ana MARQUES

Statut : PU-PH – UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

Coordonnées : A-Raquel.MARQUES@uca.fr

VI – Composition du conseil de perfectionnement

Personnel de l'Université Clermont Auvergne

- Ana MARQUES – PUPH – UFR de Médecine et des Professions Paramédicales – CHU Clermont-Ferrand
- Lucie ROUX – CCA - UFR de Médecine et des Professions Paramédicales – CHU Clermont-Ferrand

Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne

- Philippe DEROST – Praticien Hospitalier Neurologue – CHU Clermont-Ferrand
- Charlotte BEAL - Praticien Hospitalier Neurologue – CHU Clermont-Ferrand

Etudiant(e) désigné (e) à chaque promotion

VII – Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : 2014

Première année universitaire concernée par la demande : 2024-2025

Niveau de la formation : 3^{ème} cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation :

	Public visé par la formation	Prérequis
FI	Etudiants inscrits en 3 ^{ème} cycle de Médecine	Justifier d'une inscription en 3 ^{ème} cycle des Etudes de Médecine
RE/FC	Docteur en Médecine	Être titulaire du diplôme d'Etat de Docteur en Médecine et être Praticiens Hospitaliers ou Médecins spécialisés libéraux

Durée de la formation : 90 heures (55h d'enseignement théorique et 35h de stage pratique)

Calendrier de la formation : 3 sessions de 2 ou 3 jours entre janvier et mai – stage d'une semaine à effectuer avant le 30 septembre – Examen en mai ou juin

Lieu de la formation : UFR de Médecine et des Professions Paramédicales – Clermont-Ferrand

Ouverture en formation initiale (FI) : oui

Ouverture en formation continue (RE/FC) : oui

	2024-2025	A partir de 2025-2026
Tarif 1 (tarif plein)	1 595 €	1 642,85 €
Tarif 2 (tarif UCAA inscrits dans l'année ou l'année précédente)	825 €	849,75 €
Tarif 3 (Tarif 2 avec exonération partielle)	-	-

Nombre minimal d'inscrits pour ouverture de la formation : 6 tarif plein ou 12 tarif UCAA ; il est nécessaire de s'assurer de l'autofinancement de la formation avant l'ouverture

Capacité d'accueil maximale : 30

Période d'inscription / de candidature : jusqu'à un mois avant le début de la formation

Contact Scolarité : Unité Mixte de Formation Continue en Santé – 04.73.17.80.25 – umfcs.medpha@uca.fr

B – Description de la formation

I – Organisation générale de la formation

Module Théorique : 55 heures

3 sessions de 2 ou 3 jours

Lieu : UFR de Médecine et des Professions Paramédicales - Clermont-Ferrand

Module Pratique : 35 heures

Une semaine de stage pratique

Lieu : Service de Neurologie, encadrement par un tuteur lors de consultations spécialisées en toxine Botulique. Validation préalable du lieu de Stage par la commission pédagogique.

II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

Intitulé UE	Nombre d'heures				Contrôle des connaissances					
	Total	CM	TD	TP	Théorique		Pratique		Période d'examens	Coefficient de l'UE
					Nature et durée de l'épreuve	Coefficient	Nature et durée de l'épreuve	Coefficient		
UE 1 : Toxine Botulique : généralités - Accueil et Intro - Historique et Mécanismes d'action moléculaire - Formes Galéniques disponibles, contraintes d'utilisation, réglementation et aspects médicoéconomiques - Effets secondaires, diffusion et intérêt pratique	1		1		Examen final écrit d'une heure (noté sur 20)				mai-juin	
	2		2							
	2		2							
	2		2							
UE 2 : Pathologie du mouvement : Généralités - Dystonie Physiopathologie - Dystonie Description clinique - Dystonie : Traitements autres que la toxine - Autres pathologies du mouvement : Tremblement, Tics, Dyskinésies - Spasticité	2		2							
	2		2							
	1		1							
	1		1							
	2		2							
UE 3 : Tête et Cou - Anatomie des muscles de la Face - Blépharospasme et syndrome de Meige. - Hémispasme facial - Intérêt de la toxine dans les blépharospasmes et hémispasme facial, revue de la littérature - Anatomie des muscles du Cou - Bilan fonctionnel avant injection d'une dystonie cervicale - Toxine botulique et dystonie cervicale	2		2							
	2		2							
	2		2							
	2		2							
UE 4 : Membres supérieurs - Anatomie fonctionnelle des muscles du membre supérieur, bilan fonctionnel d'une dystonie des Membres supérieurs - Toxine et dystonie membre supérieur : revue littérature	2		2							
	2		2							
UE 5 : Membres inférieurs - Anatomie fonctionnelle des muscles du membre inférieur - Bilan fonctionnel d'une dystonie du membre inférieur - Toxine et dystonie du membre inférieur : revue littérature	1,5		1,5							
	2		2							
	1,5		1,5							
UE 6 : Toxine Botulique et autres indications - Toxine Botulique et ORL - Toxine Botulique et Urologie - Toxine Botulique et Douleur - Toxine Botulique et Hypersialorrhée	2		2							
	2		2							
	2		2							
	2		2							

- Questions et Conclusion	1		1							
UE 7 : Repérage des muscles										
- Repérage echo et EMG des muscles cervicaux	4			4						
- Repérage echo et EMG des muscles des membres	4			4						
UE 8 : Stage Pratique	35						Validé/Non validé			
Total	90		47	8						

III – Règles de délivrance du diplôme

Le Diplôme d'Université est délivré aux conditions suivantes :

- Obtention d'une note égale ou supérieure à 10/20 à l'examen écrit
- Validation d'un stage de 35 heures pratiques : Validation / Non validation (fournir la fiche d'évaluation signée par un tuteur appréciant l'aptitude pratique)

En cas d'échec à la première session, aucune seconde session n'est prévue ; la validation du stage sera alors conservée pendant deux ans.

IV – Compétences acquises pendant la formation

Compétences	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4	UE 5	UE 6	UE 7
Toxine Botulique : généralités Connaître l'Histoire et les mécanismes d'action moléculaire Connaître les formes Galéniques disponibles et les contraintes d'utilisation Maîtriser la réglementation et aspects médicoéconomiques Effets secondaires, diffusion et intérêt pratique	X						
Pathologie du mouvement : Généralités Connaître la physiopathologie et savoir décrire la présentation clinique Savoir les principes du traitement d'une dystonie Savoir décrire la présentation et les principes du traitement des autres mouvements anormaux : Tremblement, Tics, Dyskinésies Spasticité		X					
Tête et Cou Connaître l'anatomie des muscles de la Face Savoir décrire la présentation clinique d'un Blépharospasme, syndrome de Meige et hémispasme facial Connaître l'Intérêt de la toxine dans les blépharospasmes et hémispasme facial Savoir réaliser le bilan fonctionnel avant injection d'une dystonie cervicale Savoir réaliser une injection de toxine botulique pour dystonie cervicale			X				
Membres supérieurs Connaître l'anatomie des muscles des membres supérieurs Savoir décrire la présentation clinique d'une dystonie du membre supérieur Connaître l'Intérêt de la toxine dans la dystonie du membre supérieur Savoir réaliser le bilan fonctionnel avant injection d'une dystonie du membre supérieur Savoir réaliser une injection de toxine botulique pour dystonie du membre supérieur				X			
Membres inférieurs Connaître l'anatomie des muscles des membres inférieurs Savoir décrire la présentation clinique d'une dystonie du membre inférieur Connaître l'Intérêt de la toxine dans la dystonie du membre inférieur Savoir réaliser le bilan fonctionnel avant injection d'une dystonie du membre inférieur Savoir réaliser une injection de toxine botulique pour dystonie du membre inférieur					X		
Toxine Botulique et autres indications Savoir identifier les indications d'injections de toxine botulique dans le cadre de pathologies ORL, Urologiques, de la douleur, d'une Hypersialorrrhée						X	
Repérage des muscles Savoir repérer en echo et EMG les muscles cervicaux et des membres							X

V – Equipe pédagogique

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	Qualité	N°UE	Volume horaire (TD/TP)
Ana Marques	UCA	PU-PH	Neurologue	1,3,5,6	5.5
Bernard Poulain	CNRS Strasbourg	PU-PH		1	2
Marie Spaczek	CHU Clermont-Fd	PH	Pharmacienne	1	2
Charlotte Beal	CHU Clermont-Fd	PH	Neurologue	1	2
Pierre Burbaud	CHRU Bordeaux	PU-PH	Neurologue	2	2
Marie Vidailhet	Hopital Pitié Salpêtrière	PU-PH	Neurologue	2	2
Lucie Roux	UCA	CCA-AH	Neurologue	2	2
Maxime Groslier	CHU Clermont-Fd	PH	Rééducateur	2	2
Louis Chappuis	CHU Clermont-Fd	PH	Chirurgien Maxillo-facial	3	2
Brigitte Girard	Hopital Tenon Saint Antoine Paris	PH	Ophtalmologue	3	2
Philippe Derost	CHU Clermont-Fd	PH	Neurologue	3,5	5.5
Laurent Tatu	CHU Besançon	PU-PH	Neurologue	3	2
Marion Simonetta	CHU Toulouse	PH	Neurologue	3	2
Alexandre Kreisler	CHU Lille	PH	Neurologue	3	2
Marina Badin	CHU Clermont-Fd	PH	Rééducateur	4	2
Paul Jaulent	Hospices Civils de Lyon	PH	Neurologue	4	2
Patrick Klap	Clinique de Turin, Paris	PH	ORL	6	2
Laurent Guy	UCA	PU-PH	Urologue	6	2
Xavier Moisset	UCA	PU-PH	Neurologue	6	2
Giovanni Castelnovo	CHU Nice	PU-PH	Neurologue	6	2
Françoise Bouhour	Hospices Civils de Lyon	PH	Neurologue	7	4
Alexandre Bertholon	Clinique Clos Champirol Saint Etienne	PH	Rééducateur	7	4

Préciser le nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 11.5

Préciser le nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : 43.5

VI – Composition du jury

Un jury est nommé pour l'année universitaire par le Président de l'Université sur proposition de la composante qui porte la formation.

- Ana MARQUES – PUPH – UFR de Médecine et des Professions Paramédicales – CHU Clermont-Ferrand
- Philippe DEROST – Praticien Hospitalier Neurologue – CHU Clermont-Ferrand
- Charlotte BEAL - Praticien Hospitalier Neurologue – CHU Clermont-Ferrand

VII – Modalités d'admission

L'admission est faite sur étude d'un dossier de candidature UMFCs accompagné des pièces suivantes :

- copie du diplôme requis
- CV
- lettre de motivation

VIII – Mobilité à l'international

sans objet

IX – Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)

Le DU ne propose pas de module DPC

Avis favorable du Conseil de Gestion de la composante et éventuels commentaires : 02 12 2024 à l'unanimité

Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 18 03 2025

Validation accordée pour une durée de 3 ans, jusqu'à fin 2026-2027

Signature de la Vice-Présidente Formation en charge du CFVU

